

“350 langues, 80 alphabets dans une seule bibliothèque... Défis et enjeux”

Héloïse Lecomte

Administration and Logistics Department, BULAC, Paris, France.

E-mail address: heloise.lecomte@bulac.fr

Fanny Mion-Mouton

Collections Department, BULAC, Paris, France.

E-mail address: fanny.mion-mouton@bulac.fr



Copyright © 2014 by Héloïse Lecomte and Fanny Mion-Mouton. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:

<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Abstract:

The opening of the Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) - University Library for Languages and Civilisations - in Paris, France in December 2011 represented a real challenge : 19 libraries or parts of collections have merged into one institution, 1.5 million documents, 350 languages from all continents in 80 writing systems, brand new 15 000 m² premises at the heart of the Pôle des langues et civilisations' (Language and Civilisation Centre) facilities. BULAC's primary mission is to create relevant and robust collections of books and other materials, mainly in vernacular languages, on the languages and civilisations of the Balkans, Central and Eastern Europe, the Maghreb, the Near East, the Middle East, Central Asia, Africa, Asia, the South Sea Islands and native American civilizations. Linguistics, literature, history and other fields in the humanities and social sciences are among the vast disciplinary fields BULAC covers to promote understanding of these cultural spaces.

BULAC is a modern “orientalist” library. Without regard to the historic and geographic meaning of that word, this means that our library displays the global cultural diversity in a public space and highlights all cultures with a neutral point of view, in order for all these cultures to be discovered and studied. In that sense, BULAC is definitely a “multicultural library” according to IFLA’s manifesto. BULAC is indeed a place for expressions of cultural identity - tensions are thus sometimes witnessed (graffiti, stickers, virulent leaflets, etc.) - but it makes no sense in our opinion, in view of our scientific mission, to address our patrons according to the “community” they originate from. On a daily basis though, our staff meets challenges related to our multilingual collections and the variety of audiences’ needs. All of our main working procedures are affected and influenced by BULAC’s special identity: collections management and marketing, staff recruitment and training, technological options. This paper gives experience-based details on how these processes are handled in our library, and how they have allowed our staff to develop special skills.

Keywords:

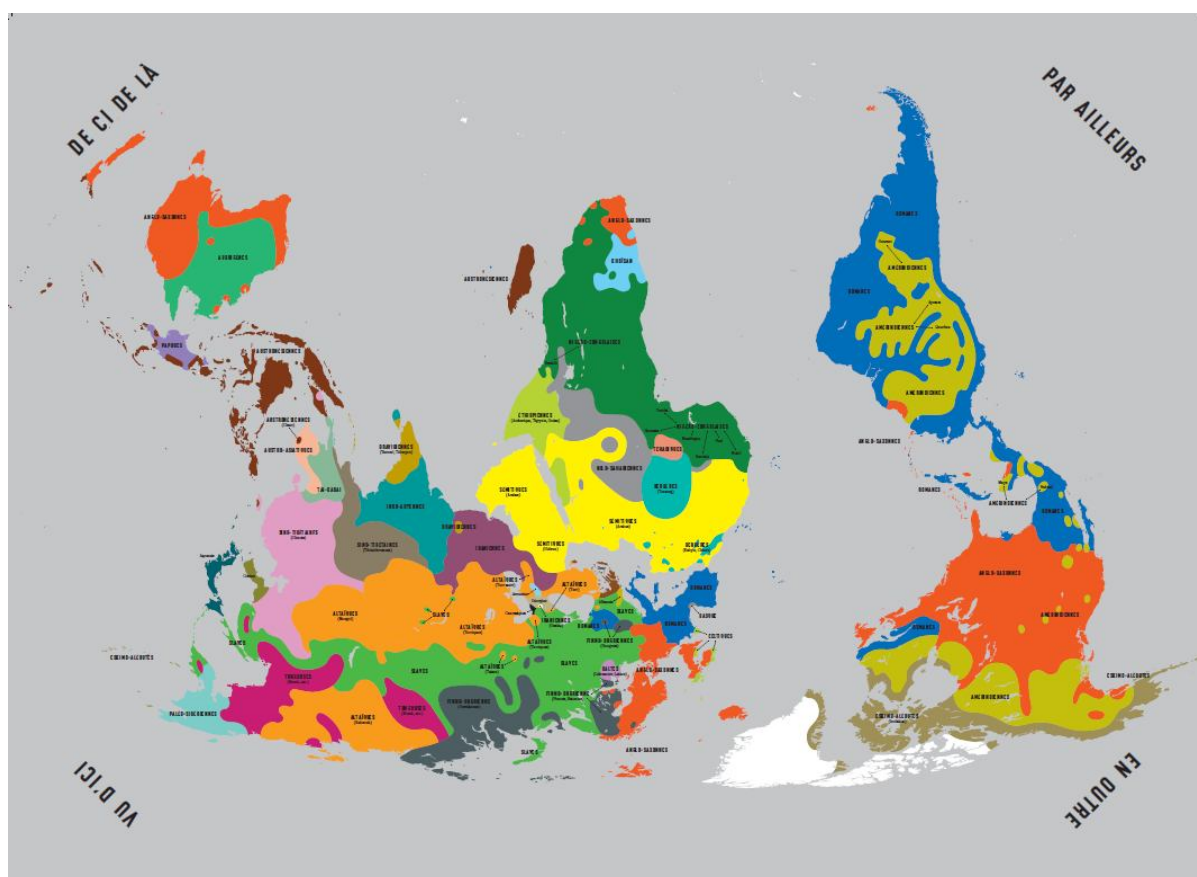
Multicultural libraries

Oriental collections

University libraries

Multilingual collections

Ouverte au public en décembre 2011 dans des locaux neufs de 15 000 m² situés à Paris 13^e arrondissement, la BULAC (Bibliothèque universitaire des langues et civilisations) occupe une place bien spécifique dans le monde des bibliothèques en France, mais aussi en Europe. Comparable par ses collections et son histoire avec la bibliothèque de la SOAS (School of Oriental and African Studies, University of London) ou les collections orientales de l'Université de Leiden (Pays-Bas), elle constitue un espace de référence pour les étudiants et chercheurs « orientalistes », qui y trouvent des fonds d'une grande richesse, sur toutes les aires culturelles et linguistiques du monde non-occidental (1,5 million d'ouvrages, dont plus de 60 % en langue vernaculaire).



Carte des principales langues présentes dans les collections de la BULAC, réalisée à l'occasion de l'inauguration au public. 2011, David Poulard. CC-BY-SA – Map of the main languages represented in BULAC collections, created for the opening ceremony.

Le projet BULAC est né de la volonté de regrouper au sein d'un seul établissement des collections « orientales » jusqu'alors dispersées dans de nombreuses bibliothèques de la région Île-de-France, mal signalées, peu accessibles. Le [rapport](http://www.bulac.fr/la-bulac/le-rapport-garden/)¹ établi en 2001 à l'intention du Recteur de l'académie de Paris par Maurice Garden, professeur des universités,

¹ <http://www.bulac.fr/la-bulac/le-rapport-garden/> (consulté le 5 mai 2014).

concepteur du projet, ancien président du Conseil d'administration de la BULAC, précisait : « Le but du pôle documentaire est de doter Paris et la France d'un outil d'une ampleur exceptionnelle, unique en Europe, qui soit un instrument de travail moderne pour les étudiants et pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs de ces zones culturelles, français et étrangers. (...) La spécialisation de la bibliothèque est celle des aires culturelles au sens large. Elle doit être dans son essence interdisciplinaire (...). Pour cela, il faut éviter le cloisonnement des fonds et des circulations à l'intérieur de la bibliothèque. » Accessibilité des collections favorisant la rencontre entre différents publics et la transdisciplinarité, en lien avec une exigence particulière de qualité de l'accueil, notamment physique : voilà ce qui fait aujourd'hui l'identité de la BULAC.

Ce sont les collections de la BIULO (bibliothèque interuniversitaire des langues orientales, rattachée à l'Université Paris III - Sorbonne nouvelle), héritières de l'École des Jeunes de langues créée en 1669 par Colbert, Ministre du roi Louis XIV, qui constituent le fonds principal de la nouvelle BULAC, à côté des importants dons et dépôts d'autres établissements, tels que l'IEI², le CERCEC³, le CEAFR⁴, le CES⁵ ou encore l'EFEO⁶, sans les citer tous. Ces collections reflètent l'histoire des échanges politiques et culturels entre l'Europe et ce que l'on a appelé « l'Orient ». Dès la fin du XVII^e siècle, ce mot ne désignait plus seulement le Levant, mais également les nouveaux intérêts diplomatiques de la France hors de l'Europe ; il a par la suite été largement utilisé dans un contexte de légitimation culturelle de l'impérialisme colonial (Edward Saïd, *L'orientalisme*) pour désigner toutes les cultures en dehors de celles de langues française, allemande, anglaise, espagnole, italienne, portugaise, et scandinaves. Aujourd'hui encore, si le mot « oriental » ne se trouve pas dans l'acronyme « BULAC », nous continuons à utiliser dans notre communication des expressions comme « langues orientales », alors que nos collections en 350 langues et 80 systèmes d'écriture concernent aussi bien l'Europe balkanique, centrale et orientale, l'Asie centrale et orientale, le Moyen-Orient et le Maghreb que l'Afrique ou les cultures autochtones d'Océanie, du Groenland et des Amériques.

Être une bibliothèque « orientaliste » au XXI^e siècle, c'est donc, sans considération pour les acceptions historique et géographique de cette notion, donner à voir dans un espace public la diversité culturelle mondiale, être un acteur neutre de la mise en valeur de toutes les cultures en vue de leur découverte et de leur étude. C'est ainsi par exemple que la classification adoptée par notre bibliothèque dépasse la reconnaissance d'états nationaux pour faire une belle place aux cultures transnationales et minoritaires, que nous possédons des fonds importants sur les questions liées à l'identité et au dialogue interculturel (en anthropologie, sociologie, linguistique, histoire, etc.) ou que nos fonds reflètent le plus souvent possible des points de vue contradictoires (sur le conflit israëlo-palestinien, sur la question tibétaine, sur la rivalité entre Corées du Nord et du Sud, etc.). La BULAC est en ce sens, et par excellence, une « bibliothèque multiculturelle » selon les termes du [Manifeste de l'IFLA](http://archive.ifla.org/VII/s32/pub/MulticulturalLibraryManifesto-fr.pdf)⁷ (2006).

² Institut d'études iraniennes (Université Paris III - Sorbonne nouvelle).

³ Centre d'étude des mondes russes, caucasiens et centre-européens (EHESS).

⁴ Centre d'études Africaines (EHESS).

⁵ Centre d'études slaves (Université Paris IV - Sorbonne).

⁶ École française d'Extrême-Orient.

⁷ <http://archive.ifla.org/VII/s32/pub/MulticulturalLibraryManifesto-fr.pdf> (consulté le 5 mai 2014).

Pour autant, il ne sera pas question dans cet article de services spécifiques à destination de populations d'origine étrangère, ou « marginalisées » au sens de l'IFLA (minorités, demandeurs d'asile ou réfugiés, travailleurs migrants, etc.), dont on parle le plus souvent lorsque l'on présente une bibliothèque sous l'angle de la promotion de la diversité culturelle⁸. En effet, si nous expérimentons - rarement - des tensions dans nos locaux (graffitis, autocollants et tracts virulents), qui prouvent que la BULAC est un lieu d'expression d'identités culturelles⁹, cela n'aurait pas de sens, au regard de notre mission, de nous adresser à notre public en fonction de sa « communauté » d'origine. Ce refus de la différenciation est un parti pris qui se reflète par exemple dans l'architecture et la signalétique, neutres et fonctionnelles, de notre bâtiment.



Vue de la mezzanine et du rez-de-chaussée. Grégoire Maisonneuve, 2013. CC-BY-SA – View of the mezzanine and ground floor..

... Ou encore dans notre identité visuelle : 3 logos, comportant chacun 4 mots dans des écritures différentes, sont utilisés de manière aléatoire dans notre communication pour symboliser cet universalisme.

⁸ Voir par exemple :

- La présentation *Cultures d'ici et d'ailleurs. Le multiculturalisme en bibliothèque*, Sandrine Ferrer. <http://fr.slideshare.net/Euterp/cultures-dici-et-dailleurs-le-multiculturalisme-en-bibliotheque-sandrine-ferrer-euterppe-consulting>.

- Des travaux d'étudiants en sciences de l'information et des bibliothèques : *Diversité culturelle en bibliothèques publiques : enjeux, impensés, perspectives*, Florence Salanouve. Lyon : enssib, 2011 ou *L'accueil des publics immigrés en bibliothèque municipale*, Alexandre Favereau-Abdallah. Lyon : enssib, 2009.

⁹ Selon le sociologue Michel Wieviorka, la conflictualité est d'ailleurs « indissociable » de la différence culturelle (*Une société fragmentée*).

B U L A C

[도서관] [शिक्षक] [ဘာသာစကား] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

B U L A C

[ספרייה] [大学] [γλώσσες] [শিক্ষা]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

B U L A C

[গ্রন্থাগার] [جامعية] [ЈЕЗИЦИ] [ተ.ፊ.ሪ.ፊ.]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Les 3 logos de la BULAC. Baldinger-Vu Huu, 2011. Droits réservés – BULAC's three different logos.

La BULAC est aujourd'hui une institution publique indépendante : elle ne dépend pas d'une université ou d'un autre établissement scientifique, mais est un GIP (groupement d'intérêt public¹⁰). En lien avec ce statut, unique en France pour une bibliothèque, et avec ses missions, sa politique d'accueil est particulièrement ouverte. On ne peut considérer nos lecteurs comme un ensemble homogène, ni même lister facilement 2 ou 3 profils. Nous utiliserons dans cet article le terme de « communauté » en tenant compte de plusieurs paramètres, qui permettent d'envisager la diversité de nos publics :

- Dans un grand nombre de langues non-occidentales, de la plus étudiée à la plus rare, la BULAC détient le fonds le plus important de France. On comprend bien que pour chaque communauté d'orientalistes (arabisants, japonisants, sinisants, etc.), la BULAC est une bibliothèque de référence, ou bibliothèque « de dernier recours » ;
- Au sein de nos publics orientalistes, les niveaux et intérêts sont très hétérogènes : lecteurs ou non lecteurs en langue originale, spécialistes de leur langue maternelle ou d'une langue apprise, débutants dans l'apprentissage d'une langue, simples curieux d'un pays ou d'une civilisation, étudiants de licence, master ou doctorat, enseignants, chercheurs ;
- Enfin, la BULAC a non seulement une mission de bibliothèque orientaliste ouverte à tous, et en ce sens elle est une bibliothèque d'étude et de recherche à vocation nationale, mais également un rôle d'accueil des étudiants de la région Île-de-France, quel que soit leur domaine, sur des horaires étendus. Des lecteurs orientalistes et non orientalistes cohabitent donc au sein de notre espace (à ce sujet, la BULAC présente un poster au Congrès 2014 de l'IFLA).

¹⁰ Un GIP (groupement d'intérêt public) est un établissement administratif autonome à statut particulier. Il s'agit d'une structure de coopération institutionnelle entre plusieurs établissements (ici, des universités et écoles) qui mettent en commun des moyens en vue d'exercer des activités d'intérêt général à but non lucratif.

Dans une bibliothèque universitaire où aucune culture n'est envisagée comme autre, et qui prend finalement ainsi le contrepied du multiculturalisme tel que défini par Charles Taylor (*Multiculturalisme : différence et démocratie*), les professionnels se trouvent au quotidien face à de nombreux défis induits par notre collection multilingue et les besoins spécifiques de nos publics. Nous présenterons dans cet article les problématiques de gestion que notre profil documentaire pose : en termes de développement des collections tout d'abord (offre éditoriale et distribution hétérogènes, documentation électronique de niche, évaluation des fonds difficile), mais aussi de mise à disposition directe au public, avec l'obligation de concevoir une classification « maison ». Nous verrons que nos lecteurs, spécialistes d'une langue ou d'une civilisation, demandent un accompagnement spécifique que nous ne sommes pas toujours en mesure de leur fournir, malgré les différents services mis en place depuis l'ouverture. En effet, le fait d'être une bibliothèque « de dernier recours » en France pour un très grand nombre de domaines géographiques crée des enjeux importants et spécifiques quant au recrutement, au management et à la formation de notre personnel. Enfin, si les bibliothèques qui se sont regroupées pour donner naissance à la BULAC ont été longtemps en retard d'un point de vue technologique du fait de la spécificité de leurs collections, c'est cette identité particulière qui nous pousse depuis plusieurs années à orienter nos choix informatiques en faveur du logiciel libre.

NB : cet article reflète le point de vue croisé de deux membres de l'équipe de la BULAC, pas nécessairement des positions officielles de l'établissement.

1 DES COLLECTIONS EXIGEANTES...

Si notre bibliothèque n'a ouvert qu'en 2011, les collections de la BULAC reflètent une histoire qui débute au XVII^e siècle et a conduit à la constitution de fonds très hétérogènes. Dès sa création après le rapport Garden en 2001, le projet BULAC a pour but de regrouper des collections issues de plusieurs bibliothèques de langues orientales, dans un même établissement. Certaines de ces bibliothèques ont été entièrement transférées à la BULAC (BIULO), tandis que d'autres ont simplement donné (CERCEC, EFEO...) ou déposé (IEI, CEAFR...) une partie de leurs fonds dans le nouvel établissement.

Il subsiste de ces provenances multiples de grandes variations dans la qualité et la composition des fonds selon les secteurs géo-linguistiques. Si la politique documentaire actuelle tend à développer certains secteurs (« petites langues », espaces frontières, minorités linguistiques et ethniques) encore relativement peu représentés dans les collections, les acquisitions se heurtent aux contours de l'offre éditoriale locale et aux difficultés d'acheminement des documents. L'achat de documents en langues vernaculaires, priorité de la politique documentaire de la BULAC, peut notamment s'avérer très complexe dans le cas de langues de tradition essentiellement orale. Le calendrier des commandes peut s'allonger sur plusieurs années selon les aires géographiques.

Afin de pallier ces problèmes, des solutions alternatives à la voie traditionnelle des marchés publics, adaptée à la situation particulière de la BULAC (marché de fourniture de documents en douze lots construits par ensembles de langues) sont expérimentées. La fourniture des quotidiens papier en langues vernaculaires étant impossible, la BULAC s'est par exemple abonnée à une base de données de presse internationale en ligne (Library Press Display). Les lecteurs peuvent ainsi avoir accès à des articles du jour, dans de très nombreuses langues, y compris en dehors des locaux de la bibliothèque (accès à distance). En revanche, le choix des titres n'est plus possible et la qualité scientifique du bouquet proposé ne répond pas

nécessairement aux attentes des lecteurs et bibliothécaires. La médiation est également difficile *via* cette base (présentation des quotidiens de référence, des grands périodiques politiques, etc.) et il est complexe de faire le lien avec les magazines (plutôt mensuels) disponibles au format papier dans les salles de lecture.

Plusieurs autres solutions sont actuellement expérimentées ou envisagées pour permettre l'acheminement plus rapide de monographies et périodiques publiés dans le monde entier. L'utilisation d'offices¹¹ permet ainsi de garantir un accroissement régulier des fonds, tout en soulageant le travail des chargés de collection. La collecte locale de documents grâce à des partenariats avec des chercheurs (pour les périodiques khmers par exemple) permet de pallier l'absence de circuits de fourniture des livres, ou la fermeture politique et commerciale de certains pays. Ce système de collecte locale est encore très peu développé à la BULAC, de même que celui des échanges avec des institutions étrangères, très coûteux en temps. Enfin, les dons des chercheurs et professeurs sont très nombreux et permettent l'entrée de fonds cohérents dans les collections de la BULAC, ainsi que de documents souvent introuvables par ailleurs ou non réédités. En 2013, 32 % des entrées de monographies à la BULAC correspondent à des dons. Malgré toutes ces solutions, l'offre documentaire reste naturellement très hétérogène et il n'est parfois pas possible de remédier aux lacunes de nos collections sur certains pays ou aires, pour lesquels il nous est très difficile d'obtenir de la documentation. Les publications de certains pays d'Afrique subsaharienne sont par exemple peu nombreuses et il est souvent difficile de les faire acheminer en France. A l'inverse, pour certains pays ou langue, c'est l'absence de personnel spécialiste en mesure de traiter et d'acquérir les collections qui limite les acquisitions. C'est le cas notamment des pays baltes, pour lesquels la bibliothèque propose des fonds très restreints, malgré une offre éditoriale locale importante.

Comme pour le papier, l'acquisition de documentation électronique se heurte à l'hétérogénéité de l'offre éditoriale, qui empêche la BULAC de proposer des ressources diversifiées, tant du point de vue du niveau d'études que des aires géo-linguistiques couvertes. De nombreuses ressources sont accessibles concernant l'Asie orientale et le Moyen-Orient, tandis que la documentation en ligne sur l'Afrique, l'Asie du Sud-Est ou les Balkans reste encore peu fournie. L'acquisition de ces ressources et la veille doit se faire en collaboration avec les chargés de collections, spécialistes des aires géo-linguistiques et locuteurs. A l'image d'une partie de la documentation papier, la majeure partie de la documentation en ligne acquise par la BULAC correspond à une offre de « dernier recours », présente uniquement à la BULAC en France, utilisée par des chercheurs principalement.

Du fait de cette rareté, une négociation locale avec les éditeurs de ressources électroniques s'impose pour pouvoir offrir l'accès à tous nos lecteurs, qu'ils soient étudiants rattachés aux universités partenaires de la BULAC, simples curieux et amateurs, chercheurs français ou non. L'ouverture de l'accès à distance pour tous les inscrits, quel que soit leur niveau, leur domaine d'étude, leur statut, leur lieu de travail (Paris, province, étranger) fait notamment partie des demandes spécifiques de la bibliothèque. Le modèle économique actuel des éditeurs, reflété par le cadre des licences types proposées, s'accommode rarement du statut particulier du GIP BULAC, qui n'est liée administrativement à aucune université, ne peut

¹¹ Il s'agit d'un contrat avec une librairie, qui propose à une bibliothèque des envois de nouveautés afin de limiter le travail de sélection pour le bibliothécaire. A la BULAC un office est expérimenté depuis le début de l'année 2014 sur le domaine arabe, pour des envois de nouveautés concernant la période moderne et contemporaine. Un montant annuel et un profil documentaires précis ont été prédéfinis. Le chargé de collection arabe a la possibilité de rejeter les documents reçus et de faire des suggestions d'acquisitions supplémentaires.

donc déclarer de FTE¹², et comprend un « périmètre BULAC », qui inclut des établissements autonomes administrativement. Les négociations avec les éditeurs ne peuvent, dans la plupart des cas, être menées dans le cadre du consortium national d'acquisition de ressources électroniques COUPERIN, puisque ces ressources ne sont peu ou pas acquises par d'autres établissements. La mise en place de consortiums d'achat de niveau européen avec d'autres bibliothèques ayant des profils similaires constitue une solution, encore peu exploitée. La BULAC est ainsi porteuse d'un consortium pour l'acquisition de ressources électroniques japonaises, le CEDDREJ. Il regroupe aujourd'hui 19 institutions¹³.

De la grande variété des collections et de leur provenance institutionnelle découle un signalement évidemment hétérogène. Un poste à temps plein est consacré à la coordination du catalogage, pour uniformiser les pratiques professionnelles et égaliser les différentes strates du catalogue commun. L'impossibilité de maîtriser toutes les différentes langues présentes dans le catalogue rend cette tâche complexe, d'autant plus que le catalogue commun englobe tout le « périmètre BULAC », qui ne se limite pas aux locaux de la BULAC et inclut d'autres établissements ouverts au public (bibliothèques de l'EFEO, du CERCEC, etc.). Des outils communs de référence (référentiel professionnel, etc.) sont en cours d'élaboration et permettront de diffuser plus facilement les informations liées au catalogage dans notre système de gestion, le SIGB Koha.

Une autre contrainte scientifique est le fait que les axes de développement de notre politique documentaire doivent être exprimés de façon précise pour chaque aire géographique et chaque domaine thématique. La connaissance de l'histoire du projet BULAC et des différents fonds constituant aujourd'hui la bibliothèque est un point essentiel, qui permet d'évaluer et de connaître les collections. Afin d'offrir un panorama complet des collections de la future BULAC, une première [charte documentaire](#)¹⁴ complète, élaborée en 2004, a guidé le développement du projet. A l'aune de l'ouverture de la bibliothèque, et des premiers bilans de fréquentation et de consultation des documents, celle-ci doit être remise à jour, afin de redonner les grandes orientations de la politique documentaire, en incluant notamment la documentation en ligne.

Enfin, la mise à disposition en libre accès de collections représentant autant de régions du monde et de disciplines (objectif initial de 225 000 ouvrages sélectionnés pour être librement accessibles dans les salles de lecture) nécessitait l'adoption d'une classification originale adaptée à la BULAC. La classification Dewey, notamment, trop centrée sur les réalités occidentales, ne pouvait répondre aux besoins de la bibliothèque, qui souhaitait mettre en valeur de la même façon chaque aire géographique.

¹² Le nombre de FTE (Full Time Equivalent) ou ETP (Equivalent Temps Plein) est généralement utilisé pour définir des seuils budgétaires dans la tarification des ressources en ligne. Il correspond au nombre d'étudiants et d'enseignants (et donc d'utilisateurs potentiels de la ressource) d'une université dans une discipline donnée.

¹³ Les membres du CEDDREJ sont la Bibliothèque nationale de France, la BULAC, la British Library, le Collège de France/IHEJ, l'Institut d'Asie centrale du CNRS (ENS), l'Université Jean Moulin - Lyon 3, l'Université de Cambridge, l'Université d'Edinbourg, l'Université de Leeds, l'Université de Leiden, l'Université de Leuven, l'Université de Lund, la SOAS, l'Université de Manchester, l'Université de Newcastle, l'Université d'Oxford, l'Université de Sheffield, l'Université de Vienne et l'Université de Zurich.

¹⁴ <http://www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/direction/jpro2012/A1-libre-acces/charte-documentaire-bulac.pdf> (consulté le 6 mai 2014).

- 860 Littératures des langues afro-asiatiques
- 870 Littératures des langues africaines
- 880 Littératures des langues austronésiennes
- 890 Littératures des langues amérindiennes

La classification géographique et thématique complète utilisée à la BULAC est disponible sur notre [site web](#)¹⁵.

Un système de cotation comprenant deux niveaux d'information, doublé d'un élément de localisation dans la bibliothèque, a donc été adopté. La localisation dans les espaces de la bibliothèque constitue le premier élément, symbolisé par une bande de couleur : bleue (mezzanine), rouge (rez-de-chaussée), vert (rez-de-jardin), violet (réserve). Le rez-de-chaussée et la mezzanine, présentant une majorité de documents en langues occidentales, sont pensés comme des espaces de niveau étude (généralités, usuels, manuels, littérature traduite, espace autoformation, DVD), tandis que le rez-de-jardin et la réserve, qui regroupent en majorité des documents en langues orientales, correspondent à un niveau recherche. Les lecteurs peuvent toutefois fréquenter les différents étages et consulter toute la documentation sans restriction, quel que soit leur niveau et domaine d'étude. La cotation permet ensuite de distinguer une aire géographique et un domaine thématique. L'aire géo-linguistique concernée est symbolisée par un numéro. Six grandes aires ont ainsi été déterminées (0. Généralités, 1. Europe Balkanique Centrale et Orientale, 2. Moyen-Orient, Maghreb et Asie Centrale, 3. Afrique, 4. Asie, 5. Océanie, 6. Amérique Groenland). Elles sont elles-mêmes sous-divisées par zones (ex : 41. Haute-Asie et Asie du Sud, 42. Asie du Sud-Est, 43. Asie Orientale) puis par pays (ex : 43 CN. Chine, 43 JP. Japon). Enfin, les 10 classes disciplinaires dérivées de la classification Dewey complètent les différentes tranches de cotes.



Collections chinoises en libre-accès. Grégoire Maisonneuve, 2012. CC-BY-SA – Chinese materials on open stacks.

¹⁵ <http://www.bulac.fr/a/classification/> (consulté le 6 mai 2014)

Quoique nécessaire, l'adoption de cette classification adaptée à la BULAC ne répond pas à tous les problèmes de classement des ouvrages. Comment faire figurer pays et aires culturelles, lorsque ces deux notions ne coïncident pas ? L'aire culturelle kurde par exemple, fait l'objet d'une cote géographique spécifique (23 XK) et regroupe des documents portant sur la Turquie, l'Iran, l'Irak ou encore la Syrie. A l'inverse, de nombreuses cultures et langues coexistent en Inde. L'histoire mouvante des aires culturelles et civilisations ne peut se limiter aux frontières rigides des pays existants aujourd'hui. Pour classer les documents traitant des différentes périodes historiques de chaque pays et régions (empires, royaumes, colonisations, naissance des états-nations...), nous utilisons également des cotes plus générales (par exemple, 23 : Moyen Orient, 31 : Afrique de l'Ouest). Le choix d'une classification géographique pose également question pour les documents transverses, couvrant plusieurs aires géographiques pour une même thématique (ex : les migrations transcontinentales ; l'histoire de la route de la soie). L'insertion de ces documents au sein des « Généralités » (0), aux côtés d'ouvrages généraux de théorie linguistique ou géographique n'est pas satisfaisante. Quelques incohérences subsistent par ailleurs dans notre classification, notamment en termes d'arborescence. Enfin, l'installation physique des documents dans les locaux (116 000 ouvrages en libre accès aujourd'hui) et le développement des acquisitions obligent aujourd'hui à une reprise de cette classification, notamment pour corriger certaines racines de cotes, insuffisamment ou trop détaillées. Ce chantier de longue haleine est en cours.

La compréhension de ces cotes complexes demande un accompagnement régulier des lecteurs, afin que ceux-ci puissent localiser les documents qu'ils souhaitent consulter dans la bibliothèque.

2 DES LECTEURS À ACCOMPAGNER...

Nous avons présenté en introduction les paramètres permettant d'envisager la diversité de nos publics, qui connaissent aujourd'hui très bien notre établissement. C'est que l'ouverture en 2011 a été accompagnée par un important effort de communication visant à faire identifier la BULAC comme un nouvel établissement incontournable de l'enseignement supérieur français, avec une identité documentaire forte et claire. Notre communication institutionnelle, soignée, a visé à nous installer dans le paysage. Mais aujourd'hui, les enjeux de notre communication ont en partie évolué et ne sont pas encore complètement intégrés dans notre fonctionnement : comment pousser vers chaque communauté de lecteurs les informations qui leur permettront de tirer le meilleur profit des importantes ressources que nous mettons à leur disposition ?

La sélection d'environ 120 000 titres pour le libre-accès (soit 10 % du fonds), répartis sur 2 étages selon le niveau du public cible (étude, recherche), et classés selon une classification maison « anti-Dewey » est bien entendu un premier niveau essentiel de service pour l'accompagnement du public. Les ressources les plus utiles pour les étudiants de niveau licence, les ouvrages et revues les plus importants pour les étudiants de master, doctorat et les chercheurs ont été identifiés et mis en libre-accès. Ce chantier intellectuel et matériel préalable à l'ouverture a duré plusieurs années et la sélection/désélection de ressources pour le libre-accès fait aujourd'hui partie intégrante des circuits de travail des bibliothécaires acquéreurs.

Il est intéressant d'analyser d'une manière générale l'évolution au cours du temps des projets de services liés à la médiation de nos collections. Confrontées à la réalité du fonctionnement de nos salles de lecture et à la diversité des besoins de nos publics, certaines idées ont été des succès, d'autres des échecs. On peut citer dans cette dernière catégorie le projet de mise en place d'un renseignement « spécialisé », statique, matérialisé par trois petites tables rondes situées à l'étage « recherche » de la bibliothèque (rez-de-jardin), au milieu des collections. Des bibliothécaires spécialistes d'un domaine se seraient relayés à ces trois tables pour répondre aux questions des lecteurs eux-mêmes spécialistes. On voit bien en quoi cette proposition, qui valorisait nos bibliothécaires spécialistes de domaine, n'était concrètement pas réalisable au vu de notre amplitude d'ouverture, et ne garantissait pas *a minima* un service performant pour nos lecteurs en raison du grand nombre de langues et cultures représentées dans nos fonds. On peut également citer notre base Delicious « Le monde en signets ». Il s'agit d'une collection de liens (« signets ») construite de manière collaborative, notamment par les bibliothécaires spécialistes de domaine. Très dense, cette base est rapidement devenue difficile à explorer en raison de la multiplication des « tags » (indexation libre), de leur hétérogénéité et des limites de l'outil Delicious. Elle ne cible pas un public particulier et elle est donc très peu utilisée, bien qu'elle soit encore en ligne¹⁶.

La réflexion s'est depuis orientée vers des solutions tenant mieux compte de nos moyens humains : l'objectif général est plutôt de fournir aux lecteurs les outils pour être autonomes dans leurs recherches. Il faut cependant constater que ce sont les chercheurs qui ont été notre cible jusqu'à présent. La liste et le contact des bibliothécaires référents pour 45 domaines géolinguistiques a été mise en ligne et les bibliothécaires référents sont régulièrement sollicités par téléphone ou par mail pour des recherches ou des demandes, même si cette liste manque encore de visibilité. Ce sont principalement des doctorants, enseignants ou chercheurs institutionnels et amateurs qui utilisent ce moyen de communication avec l'équipe de la BULAC. Mais il faudrait archiver et analyser la nature de ces demandes pour en savoir plus et évaluer ce service. Par ailleurs, depuis fin 2013, la BULAC tient son « [carnet de recherche](#)¹⁷ » sur la plateforme [hypothèses.org](#), nommé « Le carreau de la BULAC ». « Le Carreau de la BULAC se veut [...] une tribune proposant les regards croisés de bibliothécaires et de chercheurs sur les multiples facettes et ressources des sciences humaines et sociales d'Europe centrale et orientale, d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Océanie ou autour des cultures amérindiennes¹⁸. » (Clotilde Monteiro). Du point de vue de l'accompagnement des lecteurs, ce carnet de recherche vise notamment à mettre à leur disposition, dans la rubrique « [Boîte à outils](#)¹⁹ », des conseils pratiques pour des recherches complexes et à inciter les spécialistes de domaines à partager leurs méthodes de travail : présentations de bases de données de niche, conseils pour les recherches sur nos manuscrits, pour l'utilisation de répertoires non informatisés, problématiques liées aux recherches multiécritures, etc. Si « Le carreau de la BULAC » relève en partie d'un accompagnement personnalisé des chercheurs (toutes aires géolinguistiques confondues), il s'agit également d'un outil de communication institutionnelle et d'affirmation de notre identité auprès de nos partenaires scientifiques et de nos usagers.

¹⁶ <http://www.delicious.com/lemondensignets> (consulté le 7 mai 2014). Cette base n'est plus alimentée.

¹⁷ <http://bulac.hypotheses.org/> (consulté le 30 avril 2014).

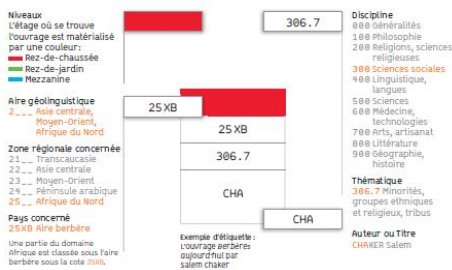
¹⁸ <http://bulac.hypotheses.org/a-propos> (consulté le 30 avril 2014).

¹⁹ <http://bulac.hypotheses.org/category/boussole-documentaire> (consulté le 30 avril 2014).

D'autres outils mis à disposition des lecteurs depuis l'ouverture dans le domaine de la médiation de nos ressources sont également plus proches de la communication institutionnelle que du service. Ainsi, les « cartes géolinguistiques » présentent l'histoire et le profil des collections de 46 grands domaines de la bibliothèque (ancienneté des fonds, grands donateurs, composition thématique, exemples de documents issus de la Réserve), les situent géographiquement dans les salles et indiquent les cotes correspondantes, donnent des exemples de ressources électroniques disponibles. Il ne s'agit pas de guides d'orientation bibliographique. En parallèle, des présentations plus détaillées des fonds, essentiellement sur le plan de leur histoire et de leur profil, sont régulièrement mises en ligne sur le site web.

2²⁵ DOMAINE BERBÈRE

IDENTIFIER SON OUVRAGE



LE FONDS EN MAGASINS

Les magasins
De nombreux volumes communicables parmi lesquels les ouvrages du fonds André Basset répertoriés sous la cote BA, dont les revues de plus de 10 ans.
La Réserve (rez-de-jardin)
Elle réunit les ouvrages rares et précieux, consultables sous certaines conditions. Par exemple: Manuscrits Charles de Foucauld.

LE SITE INTERNET www.bulac.fr

Des revues en ligne
Par exemple: Revue des études berbères.
Des bases de données
Par exemple: Corpus de la littérature francophone de l'Afrique noire.
Le Monde en signets (bibliothèque numérique et sites Internet se rapportant à tous ces pays)
Par exemple: Monde berbère site dédié à la langue, la littérature et l'actualité sur le monde berbérophone.

POUR PLUS D'INFORMATION
sur ce domaine (axes de recherche...), consultez www.bulac.fr, rubrique « Les collections ».

Établissements fondateurs de la BULAC ayant contribué à la constitution du domaine berbère: Sorbonne Nouvelle, INEUCO, INEUCO, Paris Diderot.

55 rue des Grands Moulins T +33 (0)1 81 69 18 00
F-75013 Paris F +33 (0)1 81 69 18 99
www.bulac.fr contact@bulac.fr

2 DOMAINE BERBÈRE

Le domaine berbère s'étend sur un vaste territoire, englobant 45 millions de locuteurs, de l'Afrique du Nord jusqu'au Sahara-Sahel et couvre surtout le Maroc, l'Algérie, le Niger, le Mali et le Burkina Faso. C'est un ensemble d'une diversité infinie sur les plans linguistique et culturel.

LE FONDS

Ce domaine, qui compte plusieurs milliers de documents, est constitué de la réunion de trois grands fonds complémentaires issus de la Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales (BIULO), de la Bibliothèque du Centre d'études africaines (CEA) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et de la Bibliothèque du Laboratoire « Sociétés en développement-études transdisciplinaires » (SEDET) de l'université Paris Diderot.

HISTORIQUE

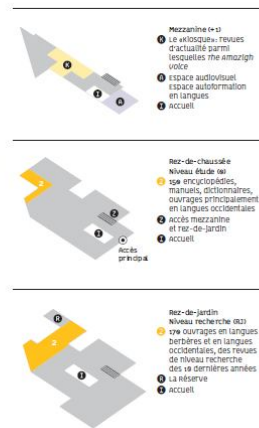
L'enseignement du berbère est initié en 1953 à l'École des langues orientales et va longtemps constituer le seul pôle universitaire berbéro-afrique. Ainsi se crée au début du XX^e siècle une forte activité scientifique autour de personnages prestigieux comme René et André Basset, Émile Laoust et Edmond Destaing, dont les travaux trouvent leur place dans les collections de la Bibliothèque.

La BULAC abrite le fonds André Basset (1896-1966). C'est un don hors pair, qui constitue une précieuse collection sur les langues berbères, composé de 150 ouvrages, de 900 titres à part, d'archives, de périodiques et des manuscrits de Charles de Foucauld (1858-1916).

COMPOSITION THÉMATIQUE

Les études sur la langue et la littérature sont les disciplines-phases de ce fonds. Des ouvrages sur la diversité des peuples berbères, vus sous les prismes ethnologique, historique, sociologique et géographique sont venus compléter et enrichir cet ensemble documentaire.

EN LIBRE ACCÈS SUR TROIS NIVEAUX



BULAC
[Bibliothèque] [Université] [Linguistique] [Paris]

BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DES LANGUES ET CIVILISATIONS

« Carte géo-linguistique » recto verso pour le domaine berbère. BULAC, 2013. CC-BY-SA – An example of the leaflets describing each geo-linguistic collection.

Mieux accompagner nos publics, c'est également améliorer la qualité du renseignement bibliographique en salle. Notre problématique est évidente : avec tant de domaines linguistiques et thématiques à couvrir, comment s'assurer de la qualité des renseignements fournis à nos différents accueils ? Faute de personnel spécialisé sur chaque domaine en nombre suffisant, l'idée d'un renseignement bibliographique spécialisé en salles n'a pas pu être concrétisée. A l'ouverture, nous n'avons pas réellement mis en place de programme de formation au renseignement bibliographique en langues orientales pour nos personnels : la formation au fonctionnement des salles de lecture et à nos nouveaux outils informatiques était prioritaire. C'est aujourd'hui, presque trois ans après notre ouverture, que nous commençons à penser le contenu de cette formation. Bien entendu, certains enjeux du renseignement bibliographique à la BULAC sont les mêmes que dans d'autres bibliothèques : comment orienter les lecteurs alors que l'on n'est pas spécialiste d'un sujet ? Certes, la maîtrise des outils documentaires est l'affaire de notre métier ; mais sur cette problématique, on peut de nouveau pointer les spécificités de la BULAC en tant que bibliothèque multilingue et multiécritures : il est difficile pour un bibliothécaire de connaître des ouvrages et périodiques

de référence dans un grand nombre de langues vernaculaires et d'aider un lecteur pour ses recherches dans une langue qu'il ne maîtrise pas ; les interfaces des ressources électroniques elles-mêmes (bases de données, etc.) sont difficiles à utiliser et sont très nombreuses en raison de la multiplication des domaines linguistiques. D'une manière générale, il est difficile pour un bibliothécaire de la BULAC de se situer comme personne ressource pour un lecteur travaillant sur une langue ou un pays dont il ne connaît absolument pas la culture. Nous manquons d'outils de référence de type *libguides* ou bases de connaissances, par langue et par niveau, qui serviraient à la fois à orienter nos publics et comme outil de formation pour les personnels. Seules des informations bibliographiques très générales sont disponibles sur notre site web à l'usage de tous, et en interne dans le « référentiel du service public », une base de connaissances à l'attention des agents de la BULAC, construite sous Google Sites et regroupant toutes les procédures de service public.

A l'heure actuelle, il faut constater que la médiation de nos ressources est au pire un angle mort de notre politique d'accueil, notamment pour les jeunes étudiants, au mieux un outil envisagé à travers le prisme de la communication institutionnelle, et principalement dirigé vers les lecteurs de niveau chercheur ou jeune chercheur. Les services destinés aux débutants dans l'apprentissage d'une langue, comme l'autoformation en langues orientales ou la presse, sont sous-utilisés et mal articulés avec nos collections, si bien qu'il n'en ressort pas l'impression d'un ensemble cohérent et bien délimité de ressources pour chaque personne étudiant une langue orientale. Nous prenons actuellement le chemin d'une réflexion plus poussée sur le développement de l'accompagnement personnalisé de tous nos publics, et notamment des étudiants de licence et autres débutants dans l'apprentissage d'une langue. Destiné à des publics très diversifiés²⁰, notre programme d'action culturelle (nous organisons des conférences et soirées diversifiées autour de fils rouges annuels) va cependant évoluer en partie dans ce sens, avec une volonté d'en faire plus concrètement un outil de médiation à destination des étudiants en même temps qu'une occasion d'affirmation de l'identité de la BULAC comme un lieu de dialogue des spécialistes d'aires culturelles. La question de l'accompagnement des jeunes étudiants pourrait également devenir plus clairement l'un des sujets de notre Conseil scientifique, qui formule plutôt actuellement des avis et recommandations sur l'articulation entre la recherche et notre politique documentaire. Les enjeux tiennent à l'utilité sociale de notre institution : en accompagnant mieux nos lecteurs, nous favoriserons la réussite des étudiants et plus généralement l'accès aux langues et civilisations orientales ; nous valoriserons dans le même temps le rôle pédagogique des bibliothécaires, aux côtés de celui des enseignants.

C'est ce rôle pédagogique que nous jouons dans le cadre d'un service spécifique : les formations spécialisées par langue. Ces formations sont organisées à la fois à la demande des enseignants pour leurs étudiants et proposées à la carte par la BULAC, à destination de toute personne intéressée. A partir de 2014, elles s'intégreront également dans le dispositif de formation de l'école doctorale de l'INALCO, l'une des universités partenaires de la BULAC. Ces formations s'appuient sur la collaboration active des bibliothécaires responsables de fonds. Elles sont de deux types pour le moment : présentation de la carte documentaire pour un domaine ; présentation des ressources électroniques payantes disponibles à la BULAC pour un domaine (ex : russe, tibétain, chinois, japonais, etc.). Ces formations n'ont concerné en 2013 que moins de 6 % des personnes formées par la BULAC, plutôt de niveau master, doctorants, enseignants-chercheurs ; il ne s'agit pas à l'heure actuelle d'un secteur prioritaire

²⁰ Les missions et publics visés par l'action culturelle à la BULAC sont détaillées dans la [charte de l'action culturelle](http://www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/m-action-culturelle/Charte_de_l_action_culturelle_de_la_BULAC.pdf), librement accessible en ligne : http://www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/m-action-culturelle/Charte_de_l_action_culturelle_de_la_BULAC.pdf (consulté le 15 mai 2014).

pour l'établissement. On peut pourtant repérer une demande, même de la part des plus jeunes étudiants, sur ces formations par domaine linguistique : lors des formations générales dispensées aux étudiants de L1 (1^{re} année universitaire) dans le cadre de leur cursus, où l'on présente à des groupes hétérogènes la BULAC, son catalogue et ses ressources, les suggestions recueillies vont de manière récurrente dans le sens de formations par langue. On retombe donc sur le problème soulevé à propos de la qualité du renseignement bibliographique : avec quelles forces pouvons-nous répondre à cette demande ? Face à la difficulté de recruter des personnels bibliothécaires possédant également des compétences linguistiques, quelles solutions pouvons-nous trouver pour offrir à nos lecteurs tous les services spécialisés qu'ils attendent ?

3 DES PROFESSIONNELS A DENICHER ET A FORMER....

Nos collections sont exigeantes ; nos lecteurs doivent être accompagnés. Comment trouver des profils de personnel correspondant à ce double besoin ? Si le concours d'accès aux fonctions de cadre supérieur des bibliothèques (conservateur) comporte un examen écrit de langue pouvant être passé dans quelques langues orientales (ex : arabe, chinois), la formation nationale qui s'ensuit, standard, ne propose pas de réflexion sur les enjeux de la gestion d'une bibliothèque aux collections multiécritures, que nous présentons dans cet article à travers notre expérience. Et pour cause, très peu d'établissements seraient susceptibles de recruter des personnes spécialisées sur ces questions...

On peut dire que la BULAC emploie deux types de personnels ; les agents chargés de fonds, et les autres agents :

- Les agents chargés d'un fonds géo-linguistique sont actuellement **30**, soit un peu plus d'un tiers de l'effectif total de l'établissement. Ils s'occupent de **42 langues** ou groupes de langues (Afrique, langues amérindiennes), ce qui est loin de couvrir la totalité des 350 langues représentées dans nos collections. Ils sont 21 contractuels et 9 fonctionnaires, ce qui signifie qu'ils sont à **70 %** recrutés selon des circuits qui ne sont pas habituels dans la fonction publique française, et qui sont permis par le statut de GIP de la BULAC. Une autre particularité de ces agents est qu'ils sont en partie employés à temps incomplet (environ $\frac{1}{3}$ de l'effectif), en raison des faibles nécessités de service sur les « petites » langues. Cela rend plus difficile le suivi du travail de ces agents et le travail en équipe. Enfin, parmi ces 30 agents, une très faible minorité a une formation bibliothéconomique initiale.
- Les autres agents, occupant toutes les fonctions qui ne consistent pas en la responsabilité d'un fonds géo-linguistique, sont **55**, plus 20 étudiants spécifiquement recrutés pour le service en salles de lecture. Leurs conditions de travail sont très différentes, puisqu'ils ne sont que **30%** à être contractuels, et qu'aucun de ces agents ne travaille à temps incomplet. Lors d'un sondage fait en 2010, il s'est trouvé qu'une partie de ces agents connaissait une langue orientale, à des niveaux divers.

Deux populations d'agents, avec des problématiques différentes, se distinguent donc si l'on considère le personnel de la BULAC à travers le prisme de la spécialité de langue. Pour ce qui est des agents chargés de fonds, devant le constat de l'inexistence quasi totale du profil idéal, la première question qui se pose est : vaut-il mieux recruter un spécialiste d'un domaine qui n'a aucune formation bibliothéconomique ou une personne qui connaît imparfaitement une langue mais qui est bibliothécaire ? C'est presque toujours la première option qui a été retenue, car ces agents ont à effectuer des acquisitions et beaucoup de catalogage (en effet la

récupération de notices depuis les catalogues nationaux comme le SUDOC est très rare pour les langues vernaculaires) ; c'est pourquoi la deuxième problématique est celle de la formation bibliothéconomique de ces agents ; il en est question plus en détails ci-dessous.

En amont de ce double enjeu du recrutement et de la formation se place celui du choix des postes à proposer : il n'est pas possible d'un point de vue financier d'employer simultanément des chargés de fonds pour toutes nos langues. Si le recrutement a longtemps fonctionné principalement sur la base d'opportunités, nous privilégions aujourd'hui une réflexion stratégique sur nos besoins prioritaires. En premier lieu, nous distinguons les besoins pérennes des besoins temporaires. La sélection des langues pour lesquelles un recrutement durable ou permanent est nécessaire se fait en fonction de plusieurs paramètres : nombre d'étudiants inscrits dans cette langue, importance du domaine dans la recherche française, nombre de locuteurs et rayonnement culturel, importance de l'offre éditoriale, etc. En second lieu, nous choisissons de manière tournante les fonds qui seront traités par des agents recrutés temporairement (contrats de quelques mois à 1 an en général), en fonction des retards de traitement des collections (souvent dus à des dons ou dépôts importants), des besoins d'actualisation d'un fonds, ou encore de la demande de nos partenaires. Notre Conseil scientifique, constitué d'enseignants, de chercheurs et de professionnels des bibliothèques, est très attaché à cette planification intellectuelle des recrutements.

Enfin, les chargés de fonds ne sont en général pas des cadres ; c'est une équipe riche et atypique, à l'identité professionnelle forte et très hétérogène, qui a donc besoin de modèles. Comment intégrer ces agents aux compétences spécifiques à la réflexion sur les missions de l'établissement et l'évolution de ses services ? Un lieu d'échanges dédié a été créé il y a 2 ans : le Comité des langues. Il réunit tous les chargés de fonds de la BULAC, les cadres chargés du pilotage scientifique de l'établissement, mais aussi d'autres agents ayant des compétences orientalistes. Ce dispositif vertueux demande à être maintenant animé de manière plus dynamique pour atteindre réellement son objectif initial.

Le Comité des langues a également été créé pour valoriser les compétences linguistiques des autres agents, non chargés de fonds, quelque soit leur fonction dans l'établissement. Comment utiliser ces compétences, dont nous avons déjà vu à plusieurs reprises que nous avons un besoin réel pour assurer nos missions ? Le sondage effectué en 2010 sur les compétences de langue des agents n'a pas été réellement exploité. Les qualifications orientalistes des autres agents, lorsqu'elles sont connues, sont utilisées de manière ponctuelle, sur la base de collaborations internes informelles. Des pistes de valorisation plus systématiques pourraient être explorées, par exemple l'encouragement plus systématique et le soutien institutionnel des études universitaires des agents en langues et civilisations orientales, ou encore l'intégration de certaines tâches liées aux compétences orientalistes dans les fiches de poste des agents volontaires. Ces deux solutions supposeraient des aménagements dans l'organisation du travail. Enfin, pour mieux assurer nos missions spécifiques et notamment développer l'accompagnement des lecteurs par niveau et par langue, c'est également par le recours à des intervenants extérieurs et à des partenariats que nous pourrions trouver de nouvelles ressources : recrutement dédié et formation d'étudiants avancés pour améliorer le renseignement bibliographique, échanges internationaux de professionnels, formations croisées entre enseignants et bibliothécaires, partenariats avec des représentations culturelles étrangères, etc.

Faire travailler ensemble agents bibliothécaires de formation et spécialistes de langues chargés de fonds, c'est enfin faire converger leurs compétences grâce à la formation professionnelle tout au long de l'année. La formation des personnels est dotée d'un confortable budget à la BULAC ; notre « charte de la formation » vise un objectif de 10 jours de formation par agent et par an. Cet objectif a été atteint en 2014, pour la première fois depuis l'ouverture de la BULAC dans ses nouveaux locaux. A côté des formations classiques, sollicitées par les agents dans toutes les bibliothèques et effectuées en général au sein d'organismes formateurs comme Mediadix (Université Paris Ouest Nanterre), la BULAC a mis en place des dispositifs permettant de répondre aux problématiques liées à la spécificité de son personnel et de ses missions. Par exemple, le poste dédié à la coordination des pratiques de catalogage, déjà évoqué, a également en charge la formation des nouveaux agents spécialistes de langue au catalogage et à l'indexation, voire au traitement des périodiques. C'est en général une formation complète, *ab nihilo*, qui est délivrée dans ce cadre.

Par ailleurs, depuis début 2013, un cycle de formation interne a été mis en place. Avant l'ouverture de la nouvelle BULAC (2011), ce cycle avait été préfiguré par celui des « mardis de la BULAC », des conférences culturelles ouvertes au public mais destinées en priorité au personnel de la BULAC. Il s'agissait d'une manière de faire se rencontrer les différentes équipes, qui étaient alors géographiquement disséminées dans Paris, autour de questions communes : géopolitique, histoire, langues, littératures. Le cycle actuel des « jeudis de la BULAC » est plus étoffé et a lieu dans nos locaux. Il est réservé au personnel de la BULAC et concerne à la fois la culture professionnelle et la culture générale. Tout au long de l'année, des intervenants extérieurs spécialisés abordent, au cours d'une dizaine de séances d'une demi-journée, l'actualité professionnelle (ex : droit d'auteur et bibliothèques, évolution de l'édition scientifique et open access, évolution du catalogage et FRBR, etc.) ou un aspect d'une thématique culturelle choisie chaque année en fonction de sa résonance avec les missions et collections de la BULAC (histoire du livre occidental et oriental en 2013, histoire des langues en 2014, peut-être histoire des religions en 2015). Le fait que ces séances aient lieu sur place permet au plus grand nombre de collègues d'y venir, et notamment aux agents à temps incomplet, ou à ceux qui, n'ayant pas une culture professionnelle de bibliothécaires, ne s'inscriraient pas volontiers aux formations qui ont lieu par exemple à Mediadix. En outre, en proposant à la fois des séances professionnelles et à proprement parler culturelles, nous souhaitons donner à tous les agents des éléments de compréhension communs de l'évolution de nos missions, une occasion d'échanger sur l'intérêt de nos collections et sur la diversité culturelle qu'elles représentent. Le cycle de formation interne « les jeudis de la BULAC » connaît un succès important au sein de l'équipe.

Ce dispositif se double de la mise en place en septembre 2013 de bases de connaissances métier à destination de nos agents (« référentiels » internes), et d'un [journal de veille](#)²¹ sur la plate-forme scoop.it. Ce journal est structuré en 5 flux, avec une « coloration BULAC » illustrée par le flux de veille « Dans le monde », qui met en valeur de façon prioritaire l'actualité des bibliothèques, du livre et de l'enseignement supérieur en dehors de l'occident (monde arabo-musulman, Asie du sud, Asie orientale, Afrique, Europe de l'est et du sud). Ce nouvel outil est également plébiscité par l'équipe ; il permet à la fois de donner un horizon plus large aux décisions quotidiennes et au pilotage, et de mettre à niveau la culture professionnelle de nos agents, aux profils très différents. Cette diversité culturelle et professionnelle qui fait la richesse de notre équipe reflète l'essence du projet BULAC (le

²¹ <http://www.scoop.it/u/bulac> (consulté le 30 avril 2014)

regroupement de bibliothèque et de fonds spécialisés), que nous avons déjà évoquée au début de cet article et que nous retrouvons désormais pour aborder la question de l'influence de l'identité particulière de notre établissement et de ses collections sur nos choix informatiques.

4 DES CHOIX TECHNOLOGIQUES ORIENTÉS....

Les différentes bibliothèques du projet BULAC regroupent des fonds uniques et extrêmement riches, mais qui étaient peu signalés jusqu'alors. Une grande partie des documents des petites bibliothèques ayant rejoint le projet, mais aussi une part importante des fonds de la BIULO, n'étaient catalogués que sur fiches papier. Des budgets conséquents ont été attribués à ce chantier de rétroconversion à l'occasion du projet BULAC. De 2004 à 2011, plus de 550 000 notices ont ainsi été saisies dans le catalogue en ligne par un prestataire pour un coût total d'1 360 000 € et plus de 6 000 en interne. Ce budget attribué au projet BULAC a également permis la rétroconversion dans le nouveau SIGB commun (Koha) des différentes bibliothèques faisant partie du périmètre du projet mais ne rejoignant pas les locaux de la BULAC, telles que l'EFEO²² ou encore le CERCEC²³. La mise en place d'un catalogue informatisé unique permet ainsi de donner une réalité tangible au « périmètre BULAC ». Cependant, lors du déménagement, environ 75 000 notices d'exemplaires se trouvant à la BULAC n'étaient toujours pas rétroconverties.

Suivant les recommandations de l'ABES²⁴, la rétroconversion et le catalogage des nouvelles notices se fait en bi-écriture, les caractères originaux servant ainsi de référence. La translittération suivant les normes ISO offre d'autres possibilités de recherche dans le catalogue. Un travail avec l'ABES a également été mené pour la mise en place de routines automatisées pour la translittération depuis l'alphabet cyrillique, par exemple. Le catalogage en notice bi-écriture se fait de pair avec les avancées des tables de caractère UNICODE, au rythme des additions de nouveaux blocs de caractères. Quelques demandes d'ajout de caractères ont d'ailleurs été faites par la BULAC, pour des langues du Caucase, en alphabet latin étendu. Aujourd'hui encore, certaines fiches ne sont pas rétroconverties car les caractères utilisés ne sont pas encore intégrés au langage UNICODE. Une partie des documents en arabe, hébreu, arménien, japonais ou encore coréen n'a pas encore été intégrée au catalogue en ligne de la bibliothèque (environ 70 000 fiches). Ce travail de fond est mené conjointement par plusieurs agents, mais ne sera achevé que dans plusieurs années. Le recrutement nécessaire de spécialistes des langues des différents fonds à rétroconvertir freine l'avancement rapide de ce chantier. Faute de pouvoir employer de nombreux contractuels simultanément, la fin de la rétroconversion reste donc une perspective à long terme, ce qui peut sembler anachronique en 2014.

La nécessité d'adopter un catalogue commun pour le périmètre BULAC et d'y intégrer en masse des fonds hétérogènes a influencé en 2010 le choix d'un nouveau système d'informatique documentaire, le SIGB Koha, pour préparer l'ouverture de l'établissement en 2011. Les besoins liés aux acquisitions et au catalogage des documents en langues orientales devaient coïncider avec l'existence de modules de communication des documents (emprunts, communication des magasins) adaptés aux services offerts sur place et notamment à la possibilité de réservation d'espaces de travail par les lecteurs. Logiciel natif UNICODE, Koha offre une grande souplesse pour le catalogage en bi-écriture. Les nouveaux ajouts de

²² EFEO : Ecole française d'Extrême-Orient.

²³ CERCEC : Centre d'études des mondes russe, caucasien et centre-européen.

²⁴ L'agence bibliographique de l'Enseignement supérieur. Elle maintient le SUDOC, catalogue commun des bibliothèques de l'Enseignement supérieur en France.

caractères sont faits automatiquement et il n'est pas nécessaire de demander l'incorporation de tables. D'importants développements spécifiques ont été réalisés à la BULAC pour adapter au contexte local les différents modules nécessaires à la communication des documents stockés en magasin (90 % du fonds), à la réservation d'espaces de travail, ou encore à l'inscription des lecteurs (auto-préinscription en ligne).

Le choix d'un SIGB libre s'est doublé de l'adoption, dès l'ouverture de la BULAC, du système d'exploitation libre LINUX pour tous les postes accessibles au public en salles de lecture, dits « postes publics ». En effet, la possibilité d'ouvrir l'interface dans de nombreuses langues différentes et d'ajouter des claviers virtuels simplement constitue un atout essentiel pour la bibliothèque. Tous les postes publics permettent ainsi aux lecteurs de choisir parmi un nombre très important d'écritures sur claviers virtuels. Cela permet d'utiliser par exemple le traitement de texte dans de nombreuses écritures, mais aussi de rechercher dans le catalogue par caractères originaux, ce qui limite les difficultés liées à la connaissance des normes de translittération. Depuis le début de l'année 2014, 40 ordinateurs portables configurés de la même manière sous Linux peuvent également être empruntés par les lecteurs dans les locaux de la bibliothèque.



Postes publics au rez-de-chaussée. Grégoire Maisonneuve, 2013. CC-BY-SA – Public computers on the ground floor.

L'engagement fort en faveur des logiciels et des systèmes d'exploitation libres constitue aujourd'hui un axe important de la politique de l'établissement. A l'occasion de la fin du support de Windows XP, il a ainsi été décidé de faire passer tous les postes informatiques de la bibliothèque à un système d'exploitation libre. A partir du printemps 2014, tous les postes informatiques professionnels migrent sous Linux. Certains logiciels libres étaient déjà utilisés sur les postes sous leur configuration Windows (suite LibreOffice, Firefox, Inkscape, GIMP, etc.) et sont donc familiers aux agents. En revanche, de nouveaux outils devront être utilisés à partir du printemps 2014 et de nombreuses formations ont été mises en place pour faciliter

cette période de transition. Un dispositif important d'accompagnement au changement a été mis en place, comprenant notamment un blog qui présente des informations à jour sur l'avancement du projet. Il faut noter que l'utilisation des applications nécessaires au travail du personnel dans un environnement informatique libre pose divers problèmes. Si certains logiciels ont pu être adaptés au fonctionnement sous Linux (ex : WinIBW pour le catalogage dans le SUDOC), d'autres nécessiteront probablement une virtualisation de postes Windows pour pouvoir fonctionner (catalogage des manuscrits dans Calames).

Les principaux pans du fonctionnement quotidien de la BULAC sont donc influencés par son identité particulière : gestion des collections, difficile médiation des ressources, management, choix technologiques. Nous aurions pu également aborder les problématiques liées à la conservation de nos collections papier. Nous abritons en effet des collections orientales précieuses : notamment 90 000 imprimés antérieurs à 1811 ou 1840, ouvrages rares, à tirage limité ou dédiés, éditions proche-orientales, indiennes ou extrême-orientales antérieures à 1900 ou 1914 (ces ouvrages sont devenus très rares dans leurs pays d'origine), et 4000 manuscrits en arabe, turc, persan, hébreu et différentes langues indiennes ainsi qu'en pali, sanskrit, cham, cambodgien, birman et dans diverses langues indochinoises. Qu'elles aient une valeur patrimoniale ou non, nos collections viennent du monde entier et sont donc très hétérogènes sur le plan matériel. Par ailleurs, les enjeux de conservation et de numérisation partagée (notamment pour nos très riches fonds de périodiques) se situent au niveau international. Comme d'autres que nous avons abordés dans cet article, ce dernier sujet lié aux missions spécifiques de la BULAC n'a pas été encore réellement investi. Si nous avons présenté ce qui caractérisait la gestion de notre établissement, les expertises que nous avons développées et les richesses spécifiques de la BULAC en se fondant sur notre expérience, il n'est pas question de nous considérer comme une bibliothèque multiculturelle exemplaire. Par exemple, nous n'avons même pas de site web en anglais... Mais la mise en ligne de quelques pages traduites est en cours. Ovni par son statut de bibliothèque universitaire autonome, ses missions impliquant la desserte d'un grand nombre de publics différents, ses collections importantes et spécialisées, la BULAC doit pour autant, pour être à la hauteur de son ambition nationale et européenne de bibliothèque orientaliste de référence, nouer des partenariats au sein des réseaux professionnels, académiques et culturels français et internationaux en mettant en valeur les paramètres à géométrie variable qui rapprochent son rôle de celui de bien d'autres institutions.

References

IFLA, Le manifeste de l'ILFA sur la bibliothèque multiculturelle : la bibliothèque multiculturelle – une porte d'entrée vers une société culturelle diversifiée en dialogue. 2006. <http://archive.ifla.org/VII/s32/pub/MulticulturalLibraryManifesto-fr.pdf> .

SAID, Edward W., *L'orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*. Paris : Points, 2013.

TAYLOR, Charles. *Multiculturalisme: différence et démocratie*. Paris : Flammarion, 2009.

WIEVIORKA, Michel (dir.). *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris : La Découverte, 1996.